

Image not found or type unknown



Dettes non remboursé avec reconnaissances de dettes

Par **respiree**, le **15/07/2009** à **14:07**

Bonjour, j'ai prêté en octobre 2006 1500 euros à une amie, elle a établi une reconnaissance de dettes en double exemplaires qui stipulait un remboursement de 150€ par mois. Elle n'a pas respecté ses engagements. J'ai lu que la reconnaissance aurait dû être faite en 3 exemplaires, par conséquent, est-elle valable ? À ce jour, elle ne répond plus à mes appels et ne m'a remboursé que 750 euros. Que puis-je faire, à qui je peux m'adresser pour qu'elle honore sa dette ? Merci de votre aide.